

l'encoche

Revue d'information
de la commune de Montana

www.montana.ch



Décembre 2015 - N°19

Le cimetière d'Huiton



Le cimetière d'Huiton

U ne drôle d'invitation



Pascal Rey

Eh dis donc ! T'es déjà allé au cimetière d'Huiton¹ ?

C'est par cette question quelque peu saugrenue d'Alexandre Rey d'Eloi que commença pour moi une recherche qui me conduisit dans l'une de ces contrées à la fois proches et éloignées de Crans-Montana, paradis des chasseurs et des randonneurs. J'y allai à la rencontre de Jean Bourguini². Ce natif d'Ornavasso³ repose au milieu de nulle part ou presque, sur le plateau de la Plaine Morte situé à près de 2500 m entre le Lac de Zeuzier et le Glacier de la Plaine Morte, au-delà des alpages de Mondralèche, d'Er de Lens et de Chermignon, en contrebas du lac de Huiton.

Mais, pour le retrouver, il me fallut au préalable, me replonger dans l'histoire mouvementée de la construction d'un Bisse devant augmenter les apports en eau des habitants de la Louable Contrée, histoire présentée ci-après.

Des besoins en eau croissants

Les habitants de l'ancienne contrée de Lens avaient dompté des parois infranchissables dans des temps immémoriaux pour aller quérir les eaux du vallon de l'Ertentse, comme le prouvent certains

1 La graphie actuelle de Huiton est utilisée dans tout cet article. Ouython, Ouyjethon figurent également dans les pièces d'archives citées.

2 Une famille Borghini est encore très présente à Ornavasso. Il s'agit probablement de ce patronyme orthographié phonétiquement en Bourguini par le prieur qui retranscrivit son décès dans le livre des morts de Lens.

3 Jumelée avec Naters, Ornavasso a accueilli il y a près de 7 siècles des Walser. Ces Walser ont maintenu leur langue germanique, dialecte proche de celui du Haut-Valais qui a franchi les siècles et que certaines rares personnes parleraient encore. Les armes communales précisent « Comune di Ornavasso - Gemeinde Urnafasch ».



Entre le Lac de Zeuzier et le glacier de la Plaine Morte, Extrait de carte Swisstopo

bôtsès⁴ et anciens tracés de bisse qui se devinent dans les contreforts du Mt Lachaux. Le Bisse du Ro, construit dans la première moitié du XIVE siècle, apporta et assura les ressources nécessaires au développement agropastoral des populations de la Louable Contrée, des quatre quartiers de Montana, Chermignon, Lens et Icogne réunis au sein du Grand Commun qui correspondait au territoire de la juridiction religieuse de la Paroisse de Lens avant 1863, année de création de la Paroisse de Montana qui s'en détacha.

Depuis le 22 avril 1798, la Constitution helvétique s'applique dans cette contrée⁵.

Les ressources en eau du Bisse du Ro couplées à celles du Grand Bisse s'avèrent toutefois insuffisantes dans la deuxième moitié du XIXe siècle et une commission se rendit en 1854 puis en 1858 aux abords des étangs d'Huiton, projetant d'en récupérer les eaux pour les conduire dans le vallon de l'Ertense, en amont de la prise du bisse du Ro, et d'en augmenter d'autant le débit pour répondre à l'extension des cultures.

4 Pièce de bois fichée dans le rocher qui servait de fixation aux chenaux constituant les tronçons des bisse dans les parois rocheuses.

5 Un Conseil communal formé de 13 membres gère le territoire commun, soit 5 conseillers de Lens, 4 de Chermignon, 2 pour Icogne et 2 pour Montana. Chaque quartier conserve un syndic, un grand procureur et gère son propre territoire de façon autonome, alors que les relations avec le canton sont du ressort du conseil et de son président.



Les archives d'Icogne, déposées aux archives de l'Etat du Valais (AEV), révèlent ainsi le projet de percer une galerie dans le roc au sud de l'étang principal⁶, puis d'établir un bisse partiellement couvert de près d'un kilomètre⁷.

Un projet ambitieux

Le projet des travaux devisés fut établi par l'ingénieur cantonal Philippe de Torrenté et se montait à près de 18'000.-

Il prévoyait trois sections distinctes :

- un premier passage taillé dans le roc de 50 m de long environ⁸, d'une largeur de 90 cm et d'une hauteur au départ de près de 3 m ;

- une galerie couverte de près de 90 m de long, de 1,20 m de large et de 2,10 m de hauteur ;
- une dernière section de près de 1 km devant conduire les eaux en canal ouvert de 90 cm de large par 50 cm de profondeur jusque dans le vallon de l'Ertentse, en amont de la prise d'eau du bisse du Ro.



Les eaux convoitées du Lac d'Huiton au sud duquel a été aménagé un tunnel.

6 Il y a en fait, à l'époque, quatre étangs situés pour le plus haut sous la Pointe de Vatseret 603'080/136'320, l'étang principal d'Huiton 602'867/135'692 dont il est principalement question dans cet article, celui dit du Président 602'970/134'610 à proximité duquel se trouve le cimetière d'Huiton et un quatrième situé au point 602'682/134'494.

7 CH AEV AC ICOGNE P 76, 17.09.1959.

8 Toutes les données figurent en pouces, pieds et toises sur le document. Pour plus de lisibilité, ces mesures sont converties à raison de 3 cm par pouce, 30 cm par pied et 1,8 m par toise.

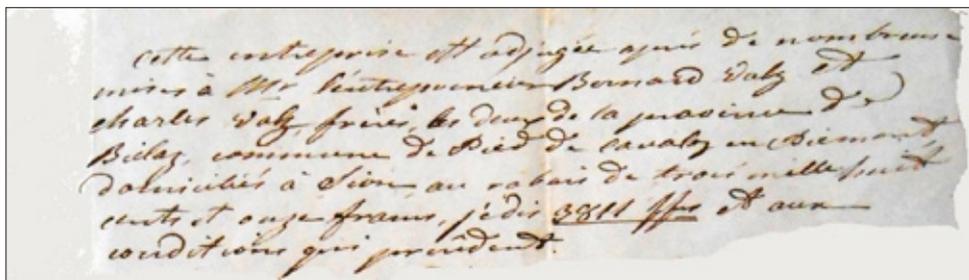


Les maîtres d'œuvre

Le Conseil de Lens prit connaissance de l'acceptation par les consorts du bisse d'Amont⁹ (Bisse du Ro) qui s'étaient réunis dans les quatre sections constituant la commune de Lens et qui avaient largement accepté le projet. Une divergence importante fut toutefois signalée en ce qui concerne le financement des travaux que les représentants des sections d'Icogne, de Chermignon et de Montana souhaitaient pris en charge en partie par la commune, alors que les consorts de Lens les préféraient à la charge des seuls membres du consortage pour en faciliter ensuite la gestion :

« ...Lens, au contraire a peur qu'en appelant la municipalité à payer une part des ouvrages à faire, on ferait naître des complications sur la manière de jouir de l'accroissement de l'eau que le canal à construire doit donner au bisse d'Amont¹⁰... ».

Un compromis fut trouvé avec une aide en nature fournie par les sections, soit par des journées de travail fournies par les consorts, soit par les bois et pierres prises sur le territoire commun.



CH AEV AC ICOGNE P 77, 23.10.1859

9 Désignation dans les courriers et PV de la commune d'Icogne des consorts du bisse du Ro appelé souvent Bisse d'Amont, consorts également de l'étang du Louché à Lens dans les reconnaissances des droits d'eau.

10 CH AEV AC Lens R16/1 p. 27.



L'adjudication aux frères Valz

L'attribution des travaux s'effectua « après de nombreuses mises », précise le procès-verbal de l'enchère aux frères piémontais Bernard et Charles Valz en octobre 1859¹¹. Le prix en fut fixé à Frs 14'189, soit inférieur de Frs 3'811.- au prix du devis d'exécution de l'ingénieur de Torrenté qui, de plus, se porta caution.

Les frères Valz rencontrèrent d'énormes difficultés. Le 19 juillet 1861, la commune de Lens leur adressa un courrier de mise en demeure exigeant le respect des délais prescrits pour l'exécution des travaux et rappelant les pénalités encourues¹². Toutefois, dans sa séance du 25 août, le conseil octroya une suspension de poursuite à la fin du mois:

*« ...Passé ce terme M. le Président est invité à pousser vigoureusement l'entrepreneur à remplir ses promesses... »*¹³

Des craintes légitimes

Les travaux n'ayant pas débuté dans les délais prescrits, les consorts du quartier d'Icogne s'insurgèrent contre les actions entreprises par le conseil qui outrepassait ses droits en intervenant dans la procédure¹⁴. Les esprits s'échauffèrent...

Le 9 juillet 1862, en l'absence des juges de Lens, récusé pour l'un et impliqué dans la procédure pour l'autre, le juge Germanier¹⁵ fit notifier au Président

11 CH AEV AC ICOGNE P 77, 23.10.1859.

12 Soit Frs 50.- par semaine de retard.

13 CH AEV AC Lens R16/1 p.60.

14 CH AEV AC ICOGNE P 78, 22.08.1862.

15 Probablement Modeste Germanier (1827-1916), juge au Tribunal du district de Sierre, appelé en remplacement du Juge Martin Lamon qui se récusé « au sens de l'article 26 du code de procédure civile » et du juge suppléant Bagnoud, qui est lui-même l'un des représentants des consorts d'Icogne.



du Conseil de Lens, le notaire Joseph-Louis Rey, les protestations des consorts d'Icogne représentés par le menioù¹⁶ Jacques-Joseph Bagnoud et l'ancien président Jacques Bagnoud.

Ceux-ci craignaient de lourdes charges qui pourraient découler des travaux de la dérivation des eaux du glacier d'Huiton¹⁷ et en exigèrent la suspension. L'huissier Théodore Bonvin s'acquitta de sa mission et transmet la notification¹⁸ au dit président le 14 juillet 1862.

Les édiles reconnurent que les conditions météorologiques de 1860 étaient en grande partie responsables du retard. Le procès-verbal du conseil de Lens du 9 juillet 1862 précise : « ...*Le conseil ajoute que le retard de 1860 ne peut être imputé au mauvais vouloir de l'entrepreneur, ni à une autorisation donnée par le conseil, mais aux neiges et à la température de 1860... Le conseil pour tranquilliser les consorts d'Icogne et dissiper les inquiétudes fait la déclaration suivante : le conseil en intervenant dans cette entreprise n'eut l'intention d'en faciliter l'exécution, dans le but d'aider les consorts, sans vouloir en aucune manière s'arroger les droits et la propriété des consorts du bisse, l'entreprise étant faite à leurs risques et périls comme à leur avantage et profit...* »¹⁹ »

16 Selon André Lager, *Patois de l'ancien Lens*, Éditions à la carte 2010, le menioù est le chef des travaux d'entretien du bisse, responsable du bon état de ce dernier, chargé de la tenue des comptes et de l'encaissement des droits d'eau d'arrosage. L'avoyour quant à lui est le responsable des eaux (président du bisse) appelé à coordonner les travaux et à conduire les débats des assemblées des consorts.

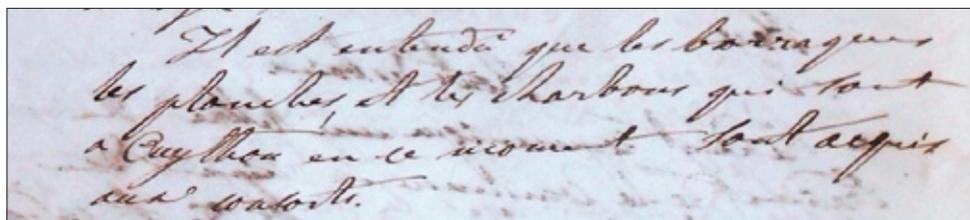
17 Un névé devait se trouver avant 1870 dans cette région, et justifier cette formulation, à moins que le conseil d'Icogne ne désigne le glacier de la Plaine Morte de cette façon.

18 Il est même précisé qu'il le fait à 5h du matin!

19 CH AEV AC Lens R16/1 pp 81-82.



Dans sa séance du 18 juillet suivant, le conseil prenait bonne note des craintes exprimées par les consorts d'ICogne et leur donnait les garanties attendues pour qu'ils lèvent leur opposition de principe. Le 22 août suivant, le Conseil de Lens acceptait la proposition de résiliation du contrat présentée par les frères Valz et les libérait des charges et engagements pris par eux, à condition d'être déchargé par les consorts de tout ce qui pourrait être dû aux entrepreneurs²⁰. Cette décision devait être soumise sans retard aux consorts.



*Il est entendu que les barraques, les planches, et les charbons qui sont à Ouython en ce moment sont acquis aux consorts CH AEV AC
Lens R16/1 pp 84*

Une transaction à l'amiable

Il est ainsi probable que la difficulté d'exécution des travaux contraignit les premiers mandataires à renoncer au marché et à proposer une transaction à l'amiable, soit l'échange des travaux exécutés contre l'abandon de poursuites en dédommagements prévus par la convention de base. Ils estimaient avoir exécuté pour 8000.- de travaux.

Le 29 juillet 1863, le Conseil nomma une commission chargée de faire un rapport circonstancié pour constater si les eaux du vallon d'Huiton sur la montagne de Lens descendent au Zamp d'Hert ou non²¹.

L'an suivant, le Conseil fut saisi d'une demande formelle des responsables du bisse du Ro demandant

²⁰ CH AEV AC ICOGNE P 79, 22.08.1862 et CH AEV AC Lens R16/1 pp 83-84.

²¹ CH AEV AC Lens R16/1 p. 92.

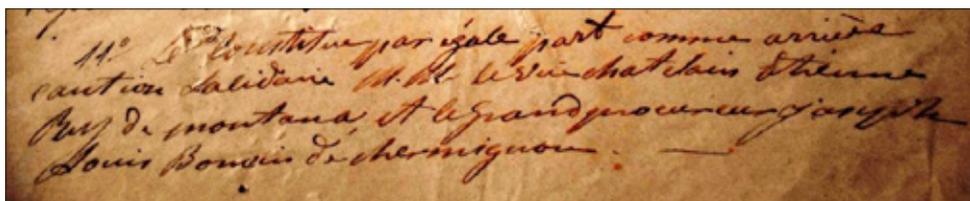


« ... à faire réaliser l'ouverture du canal d'Huiton délibérée par les consorts du bisse d'Amont...²²».

Il l'accepta et nomma une nouvelle commission chargée de faire procéder à l'adjudication et à conduire les travaux. Celle-ci se composait du Président en office, des syndics de chaque section, des quatre menioùs, de l'avoyoûr²³ ainsi que du notaire Rey²⁴.

Les frères Perretti, nouveaux partenaires

En 1865, une nouvelle convention fut signée avec les frères Pierre, François et Thomas Perretti, originaires de la commune d'Anzola, dans la province de Palanza, pour poursuivre ces travaux²⁵. Le 23 juillet, ils acceptaient la soumission pour l'entreprise du canal de Huiton sur la commune de Lens aux conditions proposées par la commission sous quelques modifications²⁶.



Extrait de la convention de 1865 :
11° Se constitue par égale part comme
arrière caution solidaire M.M. le vice
châtelain Etienne Rey de Montana et le
Grand procureur Joseph Louis Bonvin de
Chermignon AEV Icoigne P83

Le 6 janvier 1867, un nouveau lot de travaux fut mis «aux enchères à la baisse » pour la poursuite des

22 CH AEV AC Lens R16/1 p. 100. Le bisse d'Amont est le plus souvent le nom donné au bisse du Ro dans les documents d'archives.

23 Cf Note 16 précédente.

24 Soit, Augustin Cordonier de Chermignon, président en exercice, les syndics François Rey de Lens, Pierre-Augustin Rey de Chermignon, Pierre-Paul Bagnoud d'Icoigne et Etienne Rey de Montana. Le notaire Rey est certainement Joseph-Louis Rey, conseiller de Lens et ancien Président de Lens.

25 CH AEV AC ICOGNE P 83, sans date précise.

26 CH AEV AC ICOGNE P 86, 23.07.1865.



travaux²⁷. A cet exercice périlleux consistant pour les intéressés à miser les travaux au prix le plus bas, mécanisme correspondant aux actuels marchés publics, ce fut Barthélémy Jonghi²⁸, maçon originaire d'Ornavasso et établi à St Léonard depuis 1867, qui se montra le plus convaincant. Il obtint le mandat de 100 toises²⁹ au prix de 99 centimes la toise³⁰, alors que le prix initial de l'enchère était de Frs 1.25 la toise.

C'est certainement dans le cadre de ce mandat qu'intervint Jean Bourguini, un ouvrier provenant comme lui d'Ornavasso, à moins que celui-ci ne fût l'employé des frères Perreti chargés de poursuivre les travaux des frères Valz.

Ainsi retrouvais-je la justification de la présence en des lieux forts reculés de ce mystérieux défunt que j'allais visiter à Huiton et qui me conduisait sur les pas d'un montanais des plus célèbres, le syndic Etienne Rey... Le 3 mars 1871, le Conseil faisait état d'un premier courrier du 19 février d'Etienne Rey et de Joseph-Louis Bonvin demandant une indemnité.

« ... cependant vu les malheurs des temps, et les avances imposées aux arrières cautions, lesquels suivent les travaux comme entrepreneurs en leur lieu et place, ceux-ci ont adressé au conseil de la commune une demande pour une indemnité pour leur venir en aide pour

27 CH AEV AC LENS P 336.

28 Selon les recensements de 1870 et de 1880, celui-ci est domicilié à St Léonard avec son épouse et ses enfants. Son nom est orthographié Inghi en 1870, puis Jonghi en 1880. Une famille Jonghi est très présente à Ornavasso. Elle est originaire de Naters et rattachée aux Walser qui émigrent en Italie au XIVe.

29 Cf note 7.

30 La loi fédérale sur les poids et mesures du 23 décembre 1851 lui confère 6 pieds de 30 cm, soit 1,80m.



Etienne Rey, (1801-1880), Gd procureur, syndic de Montana et conseiller du Grand Lens 1849-1856, 1859-1872, portrait peint en 1870 environ

les transports... Cette aide ne leur fut pas accordée, le Conseil s'engageant à prendre une décision à la liquidation des comptes de l'entreprise, s'il y a lieu en temps et lieu. »³¹

Des travaux bien difficiles

La conduite et la poursuite des travaux connurent bien des tracasseries, comme le révélait un courrier du 7 janvier 1876 du grand procureur Etienne Rey, ancien syndic de Montana et conseiller de la grande commune de Lens. Avec le syndic de Chermignon Joseph-Louis Bonvin, conseiller de la grande commune, celui-ci s'était porté caution des frères Perretti en 1865, ce qu'ils regretteront amèrement.

Ce témoignage³² précieux justifie une reproduction complète du document. Il permet une relecture des événements tels que vécus par l'un de ses protagonistes.

«Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers,

Nous prenons la liberté de vous adresser avec respect cette pétition au sujet des fournitures que nous avons faites pour l'ouverture du Tunnel d'Huiton. Pour vous faire connaître les motifs qui nous ont mis dans cet embarras que nous trouvons présentement, vous nous permettrez de vous causer quelques mots du passé.

Vous entendrez parler parmi les peuples que la principale amélioration que l'ancienne administration a faite il serait l'amélioration et l'augmentation des aqueducs parce que c'est l'eau qui fait le soutien et la fertilité de notre territoire.

31 CH AEV AC Lens R16/1 p. 159.

32 Figurant sur le site internet de la commune de Lens.



Donc, d'après les frais et dépenses considérables qu'on avait fait pour augmenter le bisse damont, soit du Roc, en suite on a remarqué qu'en partie du temps il manque considérablement l'eau à la source, pour le remplir, on a commencé par examiner comment on aurait pu faire pour procurer l'eau nécessaire. Ils ont commencé alors de faire des visites à Huiton, donc que après les nombreuses visites qu'ils ont fait et une visite avec l'ingénieur Detorrenté et une autre avec l'ingénieur Derietmate³³, il a été décidé par la majorité des consorts de mettre l'ouvrage à exécution et de le mettre à l'enchère d'après le plan donné par les ingénieurs. Donc il a été adjugé à Bernard Alvazer, mais il a un peu tardé de commencer l'ouvrage et il est venu qu'il ne pouvait pas finir pour le temps fixé par l'enchère et il a préféré renoncer au marché et de perdre les valeurs des ouvrages qu'il avait jusqu'alors. Pour nous il a été une perte, mais pour le consortage je ne sais que dire parce que le devis il était manqué surtout en deux points : la longueur des tranchées il était trop forte et il arrivait trop haut dans le lac...³⁴

Il est passé quelques années et puis il ont vu que la source ordinaire devenait toujours plus faible et il a pris derechef de nombreuses visites, ils ont perfectionné le devis et on a derechef mis en délibération à l'assemblée des consorts sur la place de Lens donc que la majorité a décidé de reprendre les travaux. Cependant une opposition formelle de la part de certains consorts il a été de ne pas adjuger les travaux sans avoir une caution du Valais pour être plus sûr. On a derechef fait connaître au public un jour d'enchère donc que le jour de l'enchère ils se sont présentés plusieurs entrepreneurs mais d'après les conditions de l'enchère qu'il était réglé le nombre des transports et la

33 Il s'agit des patronymes de Torrenté, de Riedmatten et Valz, retranscrits phonétiquement par Etienne Rey.

34 Je souligne pour justifier par la suite les travaux réalisés durant l'hiver en période de basses eaux des étangs.



moitié des paiements de l'ouvrage jusqu'à la reconnaissance et l'autre moitié deux ans après la garantie complète des travaux. D'après ces conditions il n'a pas eu d'entrepreneur qu'ils ont eu le courage de prendre ces travaux que les frères Perretti et pour pouvoir une fois mettre fin à tant de frais qui se faisait avancer dans la réalité des travaux, nous avons eu la faiblesse de nous constituer caution aux trois frères Perretti qui d'après leurs pourparlers ils avaient toutes les connaissances pour réaliser cet ouvrage mais il a été que des apparences, ils ont en réalité ni connaissance de l'ouvrage, ni moyens, ni volonté ni foutre ni rien. Il a été que Pierre qui a lambiné pendant trois années pour consommer une partie des transports et il a avancé que peu à l'ouvrage.

L'an 1868, au printemps, il a amené comme ouvrier Henri Bojina qu'il connaissait un peu plus la partie de l'ouvrage et qu'il se faisait paraître pour un honnête homme mais comme il leur manquait les moyens de pousser l'ouvrage et que nous connaissions combien il faisait de la peine à la Commission de nous mettre en demeure comme cautions, nous sentions l'obligation que nous avons contractée, nous avons commencé à leur fournir des vivres et autres denrées et besoins de notre propre maison. Le consortage nous a accordé alors en voyant notre bonne volonté comme caution, une prolongation du terme de l'érection de l'ouvrage. Ensuite Bojina a pris le marché à lui-même et à plus il avançait à l'ouvrage à plus flou et gourmand se faisait voir et pour récompense de l'avoir bien soigné il nous a fourni un procès qui a duré deux années et qu'il a eu quatre jugements, nous a coûté 500 francs d'argent effectif pour pouvoir arrêter ce que nous avons encore à tirer des consorts pour l'ouvrage fait. Il est vrai que nous avons barré le restant du mobilier qu'il avait encore mais ce qui était à la montagne une grande partie a été volé et le reste remis à Zufferey pour terminer l'ouvrage. De ce qu'il avait à Chermignon parce que c'était à Chermignon qu'il avait le dépôt de l'entreprise, nous



n'avons pas pu nous approprier jusqu'à la fin du procès et il a été la moitié perdu. Donc nous nous trouvons d'après le prix du marché bien petit et c'est plus de 10 000 francs que nous allons perdre en argent effectif et en fournitures de toutes sortes pour dans une hauteur pareille, de grands frais faits à cause des maladies des ouvriers, de la guerre, et de tous les contretemps pour faire monter les provisions, pendant l'hiver, à plus nous préparions nos expéditions à plus le temps devenait mauvais que avec cela nous sommes présentement dans une perte considérable et encore mille francs que nous perdons sur les listes que devons encaisser des consorts qui sont trop pauvres. Combien des objets gâtés et perdus en montant pendant l'hiver pour ne pas laisser mourir de faim les ouvriers que s'ils descendaient ils ne voulaient plus remonter. Une fois par la chute d'un boulet à la poudre, il a été versé 27 pots de l'eau de vie et gâté le barreau, grâce à Dieu le mulet il a été conservé mais il est tombé le 10 du mois de janvier après en passant sur le pont de l'Artenze. A part cela que de journées pas manquées, combien des perd-temps, de soucis pour faire toutes ces provisions, payer et régler les ouvriers. Combien d'appréhension pour nos familles, il est vrai que nous avons pu passer sans consommer nos propriétés grâce à la bonne volonté et à la grande confiance que les fournisseurs avaient avec nous et nous ont donné en avance pour des sommes considérables. Nous espérons que vous prendrez en considération notre pénible position qui nous donne des soucis pour nos vieux jours et attriste nos familles.

C'est pas les bons repas ni les honneurs qui nous ont porté à prendre cet engagement mais il a été pour pouvoir réaliser une fois cet ouvrage en route depuis de nombreuses années que nous nous trouvons placés dans cette pénible situation. Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers, nous croyons que vous réfléchirez et vous prendrez en considération notre pénible position que vous aurez la complaisance de vous entreparler avec la com-



mission du bisse, de nous accorder quelque assistance, un peu de la municipale et un peu du consortage parce que c'est le bisse qui rend propice nos terres depuis le pied de la montagne jusqu'au Rhône. Nous nous recommandons à votre charitable réflexion.

Montana, le 7 janvier 1876

Etienne Rey, caution Louis Bonvin, caution

Et l'eau?

Après de telles mésaventures, il semble que les travaux projetés s'achevèrent près de vingt ans plus tard, puisqu' il fallut attendre le 31 juillet 1893 pour que le Conseil de Lens octroie un montant de Frs 50.- destiné à une... réception projetée des ouvriers mineurs, qui ont travaillé à l'ouverture du canal d'Huiton...³⁵

De nouveaux tunnels³⁶ furent percés dans les années vingt pour remplacer un bisse à la trop grande perméabilité qui n'avait jamais répondu aux attentes de ses constructeurs et conduit l'eau espérée à bonne destination.

Les projets du xx^{ème} siècle

L'histoire étant, dit-on, un éternel recommencement, l'arrière-petit-fils d'Etienne Rey, Fabien Rey (1903-1972), président de Montana et président de la Grande Bourgeoisie, conduisit les travaux aboutissant au percement du tunnel du Mt Lachaux en 1947. Cette réalisation connut elle aussi des difficultés comparables³⁷.

³⁵ CH AEV AC Lens R16/1 p. 176.

³⁶ Il y en a quatre aujourd'hui, soit un à la sortie de chacun des quatre anciens étangs répertoriés en 1949.

³⁷ L'Encoche 2007, Lépopée du tunnel du Mont Lachaux, Pascal Rey.

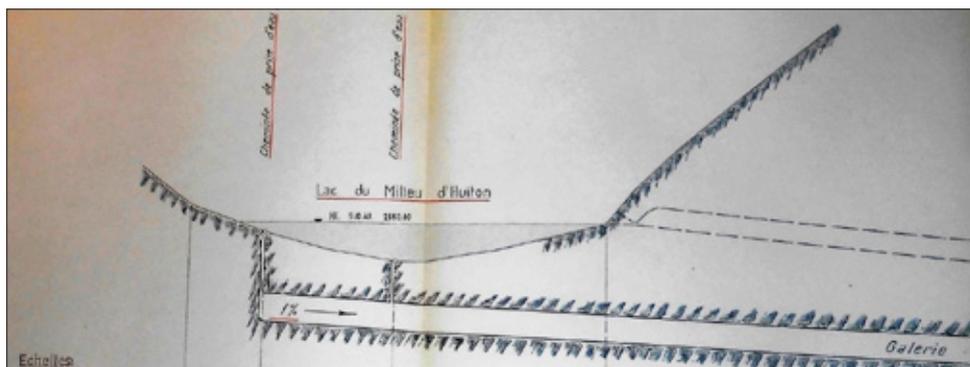


Entrée du troisième tunnel au sud de l'étang dit du Président³⁸

En 1949, le bureau technique Ruchenstein, mandaté par « l'ancien conseil Grand'bourgeoisial », déposa un rapport au nouveau Conseil présidé par François Bonvin³⁹, le précédent président n'ayant pas été réélu au Conseil montanais...

Ce rapport traitait de « l'Amenée des eaux d'Huiton dans le vallon de l'Ertentse » et concluait à la nécessité de récupérer l'eau à l'entrée ou au fond des cuvettes, avant que la pression ne la fasse dériver vers le nord comme les couches de rocher calcaires inclinées vers le nord le faisaient⁴⁰.

Le devis s'élevait à 470'000.- alors que les montants investis dans le percement du tunnel du Mont Lachaux dépassaient le million et demi et grevaient les comptes communaux. D'autres études furent réalisées, y compris en 1965 celle d'un barrage à l'Ertentse, mais... sans suite.



Extrait en coupe du projet Ruchenstein qui prévoit des prises d'eau à l'entrée et sous lac. Le tracé du tunnel de 1870 est dessiné bien au-dessus. L'ingénieur associé en est Louis Bonvin.

³⁸ En référence au projet du Président d'Icogne Gaston Bagnoud d'y réaliser un barrage conséquent dans les années quatre-vingts. Communication de ce dernier le 1.08.2015 à Lens.

³⁹ Depuis la séparation des communes en 1905, il est de tradition que ce Conseil de la Grande Bourgeoisie soit présidé par le Président de la bourgeoisie de Montana.

⁴⁰ Archives communales de Montana ancien Ha004.



Les vestiges de ces projets



Rapport Ruchenstein 1949 : Carte de 1949 avec les quatre étangs successifs, les trois projets d'intervention (chif. romains), et extrait des plans du 2^{ème} tronçon

C'est ainsi que, dans cette plaine proche du Lac inférieur d'Huiton signalé sur la carte ci-dessus, se réalisa le troisième tronçon projeté en 1867, bisse dont le tracé est encore visible aujourd'hui par le sentier pédestre qui l'a remplacé⁴¹.

41 Il suivait approximativement la courbe de niveau située à la droite de l'aboutissement de la galerie dite existante sur le plan.



Ce bisse suivait la 5^{ème} courbe de niveau dessinée sur la droite du Lac inférieur. Toutefois, la friabilité de la roche le long de ce tracé entraînait des pertes d'eau considérables, vouant le projet d'augmentation des eaux du bisse du Ro à l'échec.



Les vestiges des constructions de 1867

Un amas de pierre de 4 m sur 7 m signale le logement des travailleurs, alors qu'un même amoncellement de 20 m par 2 m devait comprendre les locaux de stockage de la poudre noire utilisée et, le cas échéant, des réserves de nourriture ou du bétail.

C'est à l'ouest de ce dernier amoncellement de pierres que se trouve le cimetière d'Huitou.

Dans cette quête de l'eau, source de vie pour nos ancêtres, il est certain qu'un ouvrier perdit tragiquement la vie, cet ouvrier fil conducteur de cette recherche et qui m'amène aux hypothèses suivantes.

L'Histoire des chasseurs

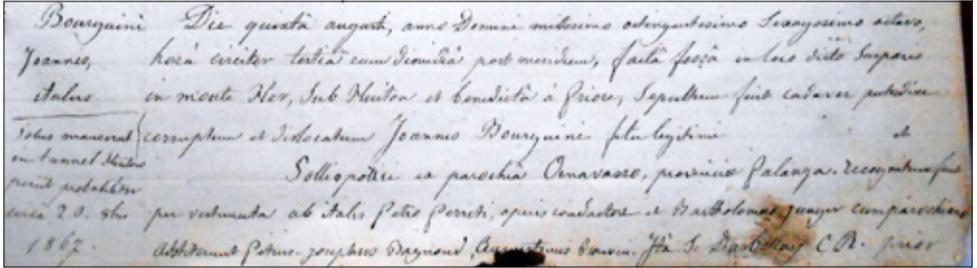
Une tradition orale des chasseurs de la région précise que Jean Bourguini serait mort de maladie et aurait été enterré par ses collègues dans l'un des entrepôts avant qu'ils ne quittent le chantier au gros de l'hiver.

Ils lui auraient ensuite donné une sépulture chrétienne l'an suivant.⁴²

42 Communication d'Alexandre Rey sur la base des récits de son père Eloi.



La seule trace écrite



Extrait du Registre des décès de la paroisse
de Lens traduit ci-après par le chanoine
Quaglia

Selon Quaglia⁴³, le Registre des morts de 1856-1922
précise ceci :

Le 4 août 1868 à Huiton, environ à trois heures et demie de l'après-midi, Jean Bourguini, de Solliopoli⁴⁴ (paroisse d'Ornavasso, province de Pallanza), est enseveli au lieu-dit Surpari⁴⁵, dans la montagne d'Er, sous Huiton dans une fosse faite sur place et bénite par le prieur Darbellay. Le corps était déjà en décomposition et disloqué. Il a été identifié par ses habits reconnus par Pierre Perretti, entrepreneur et Barthélémy Junger, coparoisien de Bourguini.

Celui-ci était resté seul sur le chantier du tunnel d'Huiton et a dû mourir vers le 20 octobre 1867. Furent présents, Pierre-Joseph Bagnoud et Augustin Bonvin.

Signé Stanislas Darbellay, prieur.

Ainsi la seule trace écrite contredirait-elle la tradition orale des chasseurs...

43 Chanoine Quaglia, *Le mont de Lens*, p. 164, note 23.

44 Il m'a été impossible d'identifier ce lieu-dit peut-être mal retranscrit par le prieur Darbellay.

45 Latinisation de « Chorèparis », « Au-dessus de la paroi » en patois. Le lieu-dit se trouve aujourd'hui plus au sud-est de la Plaine Morte. Il désignait certainement dans l'esprit du Prieur tout ce qui se trouvait dans cette zone située au-delà des pâturages des alpages d'Er et de Mondraleche.



Quelques hypothèses

Dès lors, comment expliquer la date approximative de son décès au 20 octobre 1867 et son inhumation près de 10 mois plus tard ? Il pourrait sembler surprenant en effet que le dénommé Bojina, qui aurait repris les travaux au printemps 1868, ne l'ait pas fait plus tôt. Malgré une recherche approfondie dans les archives, aucune autre mention de cette inhumation n'a été retrouvée.

Il faut relever tout d'abord la nécessité de travailler à la construction du tunnel projeté à la sortie du lac d'Huiton à la fin de l'automne ou avant les premières neiges, alors que le niveau du lac est au plus bas et pour éviter la déconvenue semble-t-il rencontrée par les premiers entrepreneurs piémontais Valz⁴⁶ qui auraient rendu un ouvrage présentant un tunnel achevé au-dessus du niveau le plus bas du lac.

Comment expliquer dès lors la dislocation constatée du corps et les dix mois séparant le décès de la sépulture religieuse ? En considérant la véracité plus que probable de l'écrit du Prieur qui précise qu'il travaillait seul à la construction du tunnel, j'ose l'hypothèse suivante. Il me semble probable que le décès accidentel soit survenu en octobre 1867 à une certaine distance du chantier et des édifices utilisés, ce qui expliquerait une découverte tardive du corps. Se ravitaillait-il en bois, chassait-il, ou cherchait-il à quitter le chantier surpris par une première neige qui dut transformer la zone en un désert immaculé ? Une avalanche expliquerait-elle dès lors la dislocation du corps constatée ?

46 Voir note 34 relative à la pétition d'Etienne Rey précisant « ...qu'il arrivait trop haut dans le lac... ».



Une météo meurtrière?

L'exploitation des statistiques météorologiques suisses relatives au Valais qu'effectue un pharmacien en 1898⁴⁷ pourrait donner la clé du mystère. Selon ces statistiques, les années 1866 et 1867 sont les années durant lesquelles les précipitations ont été les plus abondantes du XIXe siècle, avec près de 1000 mm de précipitations annuelles mesurées à Sion, alors que la moyenne des années 2000 à 2015 est de 540mm⁴⁸.

Le temps désagréable qu'il faisait ces jours derniers s'est changé subitement en pluie mêlée de neige, qui est tombée jusque dans la plaine. Les hauteurs sont couvertes de neige nouvelle, tombée dans la nuit de mercredi à jeudi dernier et dans la matinée du lendemain. Cet hiver précocité ne peut qu'augmenter la gêne que nous éprouvons, et terminer la saison des voyageurs dans nos vallées et sur les montagnes. Malheureusement, les récoltes d'automne ne sont pas encore toutes rentrées et les vendanges ne sont pas entièrement terminées non plus dans les districts du Centre. Les prix se maintiennent à des taux convenables, vù la petite récolte de nos voisins et bons amis de Vaud. — Nous engageons vivement les propriétaires de vignoble de ne pas se presser de vendre leur vin encavé et de les expédier «directement» dans la Suisse allemande s'ils ne veulent courir la chance d'augmenter à leurs dépens la réputation des Yvornes de nos voisins. La crainte du choléra ne retient pas les spéculateurs. *A bon entendeur, salut!*

Extraits du Confédéré du 17.10.1867

L'automne 1867 semble avoir été des plus particulièrement froid, puisque le premier jour de gel et de neige répertorié à Sion est le 10 octobre, alors que, l'avant-veille, le 8 octobre, 46 mm de précipitations inondaient la capitale... Une arrivée précoce de l'hiver semble constatée cette année-là. Les précipitations étant souvent plus importantes en altitude, ceci signifie clairement qu'il a dû neiger énormément dès la mi-octobre⁴⁹, soit probablement plus d'un mètre.

128 mm de précipitation sont tombés en octobre 1867 à Sion et autant de précipitations -si ce n'est plus- ont également dû s'abattre à Huiton sous forme de neige.

La presse de l'époque le confirme comme l'extrait ci-contre le démontre.

47 *Le climat du Valais par C. Bührer* https://doc.rero.ch/record/23346/files/BCV_N_112_026_1897_001.pdf.

48 <http://www.prevision-meteo.ch/climat/annuel/sion>.

49 1 mm de pluie correspond à 1 cm de neige.



Mars et avril de l'année suivante connurent également des précipitations exceptionnelles et le manteau neigeux d'Huiton devait constituer un trop bien important linceul pour le malheureux qui y sera resté prisonnier durant de longs mois, alors que les travaux devaient être stoppés.

Ne le retrouvant plus lors d'un ravitaillement de fin octobre 1867 tel que précisé par Etienne Rey, les maîtres d'ouvrage l'auront soit considéré comme ayant succombé à l'hiver rigoureux ou comme ayant peut-être déserté le chantier pour regagner son pays d'origine sans demander son reste, de par les conditions exécrales de travail rencontrées... Durant l'été suivant, son corps fut probablement retrouvé tardivement par les nouveaux ouvriers ou par les bergers des alpages voisins et enfin inhumé dans une tombe creusée dans l'un des bâtiments par Pierre-Joseph Bagnoud et Augustin Bonvin, qui accompagnent le Prieur le jour de l'ensevelissement, ou par les ouvriers en charge de la poursuite des travaux. Cette tombe est bénite par le prieur Darbellay selon le Registre des morts de la paroisse de Lens pour éviter le transport du corps au cimetière situé bien loin d'Huiton.

Quant à l'eau espérée, elle n'a semble-t-il jamais accepté d'être conduite où des générations successives de patients maîtres d'ouvrage auront voulu l'emmenner.

Entre la pointe de Vatseret et le contrefort de la pointe de la Plaine Morte, un torrent jaillissait du glacier et s'est tari dans les années quatre-vingt⁵⁰. La fonte importante du glacier de la Plaine-Morte et l'abaissement du niveau du glacier, qui a perdu près

50 Communication de Gaston Bagnoud du 01.08.2015 à Lens.



d'une centaine de mètres d'épaisseur durant le dernier siècle, a certainement tari ce torrent ainsi que diminué l'approvisionnement des étangs d'Huitou en eaux de fonte du glacier de la Plaine Morte.

D'autres traces?

Malgré des recherches poussées, aucune trace écrite autre que celle du registre des décès n'a été découverte ni dans les archives communales de Lens (Procès-verbaux du conseil ou du Juge de Lens), ni dans les archives judiciaires du district ou du canton, alors que des levées de corps y sont régulièrement relevées à cette même époque. Aucune mention n'a été retrouvée dans les médias de l'époque, qui auraient dû ou pu relayer cette information. Le Consortage du Bisse du Ro ayant assuré la conduite opérationnelle de ces travaux, il se peut que d'autres documents existent

encore, mais ne soient pas répertoriés dans les fonds d'archives déposés aux Archives d'Etat valaisannes. Ils réapparaîtront peut-être un jour...



Alexandre Rey, Gaston Bagnoud, Pierre et Sylvia Jacob, Michel Honegger

Malgré des recherches poussées, aucune trace écrite autre que celle du registre des décès n'a été découverte ni dans les archives communales de Lens (Procès-verbaux du conseil ou du Juge de Lens), ni dans les archives judiciaires du district ou du canton, alors que des levées de corps y sont régulièrement relevées à cette même époque. Aucune mention n'a été retrouvée dans les médias de l'époque, qui auraient dû ou pu relayer cette information. Le Consortage du Bisse du Ro ayant assuré la conduite opérationnelle de ces travaux, il se peut que d'autres documents existent encore, mais ne soient pas répertoriés dans les fonds d'archives déposés aux Archives d'Etat valaisannes. Ils réapparaîtront peut-être un jour...

Depuis bientôt une vingtaine d'années, Alexandre Rey arpente les montagnes et entretient le souvenir comme la tombe du défunt avec ses amis Michel Honegger, Pierre et Sylvia Jacob ; accompagnés de Gaston Bagnoud d'Icogne, ils m'ont convié à participer à leur traditionnelle visite.

Les fidèles

Depuis bientôt une vingtaine d'années, Alexandre Rey arpente les montagnes et entretient le souvenir comme la tombe du défunt avec ses amis Michel Honegger, Pierre et Sylvia Jacob ; accompagnés de Gaston Bagnoud d'Icogne, ils m'ont convié à participer à leur traditionnelle visite.

Ils s'y rendent ainsi en principe chaque année à la mi-juillet.



*La tombe avant et après l'intervention des
fidèles visiteurs d'Huiton*



Après que des travaux de conservation de la croix « matée au plomb » (selon le spécialiste) ont été réalisés, soit un ponçage et un vernissage de la croix, un empierrement a été reconstitué à l'arrière de celle-ci.

Sous un lit de chardons, Jean Bourguini repose en paix ou presque... puisqu'il est honoré année après année par ses amis qui cultivent son souvenir, mais également par des marmottes qui ont investi la seule tombe de ce qui constitue certainement l'un des plus hauts cimetières valaisans, à 2475m.

En remerciement pour cette fidélité et ces soins apportés à ce dernier environnement, un clin d'œil d'outre-tombe nous est parvenu ce vendredi 17 juillet 2015. Quelle n'a pas été la surprise de Sylvia et d'Alexandre, en quittant les lieux, de découvrir, devant l'une des nombreuses entrées de terrier de marmotte, une pipe cassée...

Un clin d'œil d'outre-tombe?

Clin d'œil du défunt près de 150 ans après son décès, cette pipe exhumée par le travail de galeriste des marmottes ne peut être que celle mise dans sa tombe par les fossoyeurs de 1868.



*L'émouvante découverte de la pipe
probablement exhumée par les facétieuses
marmottes d'Huiton ou par un esprit plus
taquin encore...*



Puisse-t-il y reposer en paix aux accents de l'hymne
des montagnards Dio del cielo⁵¹.

*Dio del cielo, signore delle cime,
un nostro amico, hai chiesto alla montagna.
Ma ti preghiamo, ma ti preghiamo,
Su nel paradiso, su nel paradiso
lascialo andare, per le tue montagne.*

*Santa Maria, signora della neve,
copri col bianco, (tuo) soffice mantello
Il nostro amico il nostro fratello.
Su nel paradiso, su nel paradiso
lascialo andare, per le tue montagne.*

⁵¹ Signore delle cime (Seigneur des cimes) est une œuvre musicale composée en 1958 par Bepi De Marzi, en hommage à son camarade Bepi Bertagnoli disparu en montagne en 1951 dans la haute vallée du Chiampo.



La Plaine Morte avec les ruines des constructions. L'ancien tracé du bisse projeté en 1867, sentier pédestre aujourd'hui, serpente à flanc de coteau.

Sources :

- Martin Barras, Les bisses de l'Ancien Lens
- René Duc, Le Patois de la Louable Contrée Volume II
- Chanoine Lucien Quaglia, Le Mont de Lens
- André Lager, Patois de l'Ancien Lens
- Jacques Cordonier, Montana, l'eau à travers les siècles, Encoche 1999 sur www.montana.ch
- AEV Archives communales d'Icogne, de Lens et Montana
- AEV DJP Archives Département de Justice et Police
- Doc.rero.ch/record/23346/files/BCV_N_112_026_1897_001
Climat en Valais, C. Bühner
- RERO Archives du Confédéré en ligne
- MM Alexandre Rey, Gaston Bagnoud, Denis Rey

Pascal Rey